

CONTACTS

CPTS Nord bassin Océan : 05.57.18.29.89

DAC 33 : 0.809.109.109

EAGP : 05.56.94.43.07

CLIC : 05.56.03.83.03

CRT : 06.85.98.04.96

MDSI : 05.57.76.22.10

APA : 05.56.99.06.99

Tribunal de Proximité d'Arcachon : 05.54.73.92.40

CMC d'Arès : 05.56.03.87.00

Pôle Santé d'Arcachon : 05.57.52.90.00

CHU de Bordeaux : 05.56.79.56.79

HAD Bagatelle : 05.57.12.40.00

HAD Bouscat : 05.56.42.49.55

Transport à la demande COBAN- CCAS : 05.25.62.20.10

Transports en commun ALEGO : 05.25.62.20.10



NOS PARTENAIRES



RESTER CHEZ SOI, LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE.

MAINTIEN À DOMICILE



VOUS SOUHAITEZ
CONTINUER À VIVRE
CHEZ VOUS ?

VOUS VOULEZ AIDER
UN PROCHE À LE
FAIRE ?

LES AIDES DU TERRITOIRE
POUR ACCOMPAGNER
LE MAINTIEN À DOMICILE
DES PERSONNES FRAGILES.



Pour tous les autres numéros,
consultez notre annuaire dédié au
maintien à domicile sur notre site
internet rubrique : Patient / Parcours
de santé / Maintien à domicile
OU SCANNEZ CE QR CODE :



VOUS RENCONTREZ
DES DIFFICULTÉS ?
CONTACTEZ-NOUS !



contact.cptsnbo@gmail.com



www.cptsnordbassinocean.fr



05 57 18 29 89

NORD BASSIN OCÉAN
CPTS
COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE
TERRITORIALE DE SANTÉ
www.cptsnordbassinocean.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.

INFORMATIONS - ÉVALUATIONS COORDINATIONS

DAC 33 (Dispositif d'Appui à la Coordination)

Appui aux professionnels et à la population dans des situations complexes.

CPTS Nord Bassin Océan

Association de professionnels de santé au service de la population.

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Accompagnement individualisé et adapté.

CRT (Centre de Ressources Territorial)

Favoriser l'accès des personnes âgées aux soins et à la prévention. Lutter contre l'isolement des personnes âgées et des aidants.

SUMI PARAMÉDICAL

Infirmiers.ières
Kinésithérapeutes
Pédicures-podologues
Diététiciens.ennes
Orthophonistes

SUMI MÉDICAL

Médecins traitants

Équipes pluriprofessionnelles :

-EAPG (Équipe d'Appui Gériatrique de Proximité)

-HAD (Hospitalisation À Domicile)

-ESA (Équipes Spécialisées Alzheimer)

-Soins palliatifs

SUMI HOSPITALIER

Hôpital Privé Wallerstein d'Arès

Pôle Santé d'Arcachon

CHU de Bordeaux

HAD

(Hospitalisation À Domicile)

de votre secteur :

Bagatelle et Le Bouscat

AIDES SOCIALES ET JURIDIQUES

Les CCAS des communes

(Centre Communal d'Action Sociale)

Mairie de votre commune : aides financières, allocations, exonérations...

MDSI

(Maison du Département des Solidarités)

Aides départementales existantes pour le maintien à domicile.

APA

(Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Caisses de retraite

Aides financières pour des aides humaines à domicile.

Tribunal de proximité d'Arcachon

Mise en place de mesures de protection juridique pour la personne vulnérable.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Les psychologues

Les plateformes d'accompagnement et de répit

Café des aidants

UDAF Gironde

Les associations des villes

CMP

(Centre Médico-Psychologique)

EMGP

(Équipe mobile de Gériatrie-Psychiatrie)

EMPP

(Équipe Mobile Psychiatrie Précarité)

Les associations de patients

AIDES MATÉRIELLES À LA PERSONNE

L'ergothérapeute

Il peut offrir une plus grande autonomie et plus d'indépendance aux patients. Sollicité par le patient, par l'aidant ou sur prescription médicale.

Les pharmacies et les prestataires

Location et vente de matériel médical.

Portage des repas

Services de téléassistance

TRANSPORT

Ambulances

Taxis

Transport à la demande

COBAN - CCAS

Transports en commun

ALÉGO

SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT

Accueil de Jour

RPA

(Résidences pour Personnes Âgées)

EHPAD

(Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)

Résidences Séniors

Résidences Services

AIDES AUX ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Les CCAS des communes

Ils proposent des services à domicile (SAD) tels que des solutions pour l'entretien du domicile, le portage de repas...

SAAD

(Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)

Entreprises privées et Associations

Elles proposent aussi ces services.

SSIAD

(Service de Soins Infirmiers à Domicile)

Il intervient sur prescription médicale notamment auprès des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou en perte d'autonomie.

Infirmiers.ères

